



VENDEUIL

BULLETIN MUNICIPAL

n° 1 - 2016 du 26 janvier 2016

.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DRAN Éric, M. DUPLOUY Sylvain, M. PARENT Yves, Mme LANGLET Séverine, M. LECOMTE Dominique, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme ANCELET Véronique, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine, Mme BOURGAUX Nicole.

Absente excusée : Mme BOCQUET Fabienne.

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie.

La cérémonie des vœux du 08 janvier dernier a remporté un vif succès, ce qui est un plaisir pour nous tous. C'est encourageant de voir autant de personnes réunies dans la salle de la mairie, qui paraît bien petite parfois ! Mais il n'y a rien de plus agréable que la chaleur humaine !

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation de cette soirée.

Bien amicalement

Le Maire

André DA FONSECA

RÉCOMPENSES : Une nouvelle fois, la municipalité a tenu à récompenser les athlètes du village et les jeunes diplômés méritants.

LES DIPLOMÉS : Avec 86 % des élèves reçus, le collège de Moÿ de l'Aisne a obtenu de beaux résultats au Brevet des Collèges. Un élève a obtenu la mention très bien. Il s'agit de M. Alexandre DELIMAUGES.

L'année 2015 a été une très belle réussite pour les élèves de Vendeuil qui ont été nombreux à obtenir leur BAC. Nous les félicitons chaleureusement. Deux élèves ont été mis à l'honneur pour l'excellence de leurs résultats.

Il s'agit de M. Florian COLBATZ et de M. Antoine LEFEVRE qui ont tous deux obtenus le BAC avec la mention très bien. Toutes nos félicitations.

LES SPORTIFS : Cette année, une jeune sportive a été récompensée pour l'ensemble de ses résultats en gymnastique. Il s'agit de Melle RABEUF Marine, 10 ans, licenciée à La Vaillante Gymnastique. Elle est vice-championne de Picardie en Individuel, Vice-championne de l'Aisne par équipe. Toutes nos félicitations.

LE CONCOURS DE PÊCHE AU SILURE « au train », organisé sur l'année à l'étang communal, a permis de récompenser M. PELLETIER Armand, 1^{er} avec 1319 cm en 30 prises, M. LA MONTAGNE Jean-Louis, 2^{ème} avec 1028 cm en 10 prises et M. PELLETIER Jean-Marc, 3^{ème} avec 940 cm en 11 prises.

Durant la cérémonie des vœux, les nouveaux habitants ayant répondu à l'invitation ont également été mis à l'honneur.

TRAVAUX DE VOIRIE : Les travaux de réfection de chaussée, de drainage et de borduration de l'allée des Cavaliers et de la rue Marie de Luxembourg ont été réalisés dernièrement pour un montant total de travaux de 55 600 €.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA CROIX ROUGE :

Du 22 février 2016 au 12 mars 2016, à raison de 3 jours maximum sur cette période, une équipe de la croix rouge ira à la rencontre des personnes à leur domicile (du lundi au vendredi de 12h00 à 20h00 et le samedi de 12h00 à 18h00).

Ces personnes seront facilement identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Cette campagne vise à sensibiliser les habitants sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge Française et de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais il n'y aura pas de quête en espèces ou en chèques.



Nos amis les bêtes : Il n'y a rien de plus rébarbatif que de rappeler aux propriétaires d'animaux un minimum de civisme. N'hésitez pas à les interpellier si vous êtes témoins de ces actes ; Soyez attentifs aux déjections et aux aboiements intempestifs !



Recensement militaire : Les jeunes gens nés en décembre 1999, janvier ou février 2000 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.



COLLECTE DE L'AMIANTE : La Communauté de Communes du Val de l'Oise propose aux PARTICULIERS résidant sur le territoire intercommunal UN SERVICE DE COLLECTE DE L'AMIANTE LIEE sur le site de la déchèterie de Mézières/Oise. Ce service est mis en place à des dates définies. Les prochaines collectes auront lieu les mercredis 17 février et 16 mars. Pour tous renseignements : tél. 03.23.66.86.94 /contact@decheterie-ccvo.fr



INFOS DECHETS : Les sacs de tri sélectif viennent d'être distribués. Pour une meilleure gestion de ces sacs, nous vous recommandons de les remplir entièrement avant de les déposer.



APRES-MIDI CONVIVIAL : Le prochain rendez-vous aura lieu le **Mercredi 24 février 2016** de 14h00 à 17h00, salle de la Mairie. Ouvert à tous...

ELECTIONS : Les dimanches **13 et 20 mars** les électeurs sont convoqués pour l'Election d'un député à l'Assemblée Nationale (2^{ème} circonscription de l'Aisne).



ETAT CIVIL 2015



Naissances :

Ethan BINON, le 15 janvier

Léo DELOT, le 20 janvier

Carla GIAMUSSO, le 08 avril

Lola LETELLIER, le 25 avril

Elouan HECART, le 24 mai

Romane BAVAY, le 03 juin

Albane DUPLOUY, le 18 août

Alice KREBS, le 11 septembre

Jade KUZMA HAUET, le 18 septembre

Coraline TURGY MOREAU, le 04 décembre

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux petits Vendeuillois

oooooooooooo

Se sont unis :



Sébastien CHEVRIN et Ingrid LECOINTE, le 06 juin

Nicolas BALLOIR et Aurélie CHAPEAU, le 20 juin

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

oooooooooooo

Nous ont quittés :

Marie-Pierre SIROT, le 18 janvier

Roger GAUDEFROY, le 22 mars

Yves LUCAS, le 22 mars

Suzanne BRUNELLE, le 08 mai

Michel FOUBERT, le 14 mai

Raymond DOLLÉ, le 11 juin

Jean-Maurice RICHEL, le 14 décembre

A la maison de retraite :

Henriette CAUET, le 06 janvier

Mariette PLAQUET, le 13 février

Rose MARCHAND, le 23 avril

Hermine SENET, le 04 août

Andrée AUBOSSU, le 24 septembre



Gisèle MÉLOTTE, le 05 octobre

Jacqueline MASSA, le 15 octobre

Fernande LOBLEAU, le 18 octobre

Marie VANDENEECKOUTTE, le 21 octobre

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles

SOIREE CHOUCROUTE

SAMEDI 27 FEVRIER 2016

SALLE DE LA MAIRIE,

A VENDEUIL

A PARTIR DE 20H00



Menu

Adulte : 15,00 € / Enfant(-12 ans): 10 €

1 apéritif offert (kir ou sangria)

Choucroute

(ou Pomme de terre au four avec son accompagnement)

Salade, fromage

Tarte aux pommes



Boissons non comprises

Places limitées / Réservation et paiement à l'avance auprès du secrétariat de Mairie, pour le 19 février 2016 dernier délai.



M _____



Réserve _____ repas x 15 €

_____ repas x 10 €

ci-joint règlement d'un montant de (Espèces ou chèque)